Garantie limitée du manufacturier du produit

Termes de la garantie - Cette garantie est valide pour une période de 36* mois à partir de la date de livraison depuis notre entrepôt. Le produit doit avoir été payé au complet pour que le manufacturier livre des pièces sous cette garantie.

Couverture - Cette garantie couvre la réparation ou le remplacement, à la discrétion du manufacturier, des pièces qui font défaut en raison de matériel défectueux ou d'un défaut de production du produit. Le manufacturier peut, à sa discrétion, fournir des pièces reconditionnées. Cette garantie est fournie au distributeur autorisé Savaria pour le compte de l'utilisateur final du produit et est non transférable. La garantie du manufacturier ne couvre pas le coût du service pour enlever, réparer ou remplacer une pièce sous garantie, mais ces coûts peuvent être couverts, pour un temps limité, par la garantie du distributeur autorisé Savaria, laquelle est vendue séparément.

Conditions:

1. Cette garantie s'applique seulement aux produits installés et entretenus par un distributeur autorisé Savaria en conformité avec les normes locales et nationales applicables.
2. La garantie se termine et est annulée si l'inspection et l'entretien régulier du produit ne sont pas effectués par un distributeur autorisé Savaria en accord avec les recommandations spécifiées dans le manuel d'utilisateur. C'est la responsabilité de l'acheteur de tenir un registre de ces services.
3. *Cette garantie ne s'applique pas dans les cas suivants:*
    1. Les pièces qui s'usent lors d'un usage normal, incluant: ampoules, batteries, scellants pour l'huile, interrupteurs mécaniques, guides pour les souliers, courroies, fluides hydrauliques, graisses, huiles, etc.
    2. Les pièces structurales et cosmétiques qui s'usent lors d'un usage normal, incluant: panneaux de métal, verre, Plexiglas, barrières, portes, boutons, interrupteurs, rembourrage, bordures, etc.
    3. Les pièces qui requièrent une évaluation, un entretien et/ou un remplacement périodiques, incluant: peinture, calfeutrage, scellants, etc.
    4. Mauvais fonctionnement ou dommage au produit causé par un accident, une mauvaise utilisation, un abus, du vandalisme, un manque au niveau de l'entretien régulier, une installation déficiente, une installation à endroit inapproprié, de la négligence, un ajustement non recommandé, des modifications non recommandées, les conditions des structures du bâtiment ou de l'endroit de l'installation ou de la course du treuil, une surcharge, une opération non recommandée ou un désastre naturel.

Procédures standard:

Les pièces sous garanties seront postées aux frais de Savaria, par livraison terrestre par UPS. La livraison rapide et par air est possible, aux frais et à la demande du distributeur. Certaines pièces couvertes par la garantie peuvent être disponibles commercialement d'un autre fournisseur plus proche de l'endroit où le produit est installé, et Savaria va rembourser le distributeur pour le coût d'achat de ces pièces, en autant que l'achat a été préapprouvé par le service de support technique de Savaria.

Déclinaison de responsabilité:

Savaria (Les Ascenseurs Savaria Concord, Inc.) décline toute responsabilité pour toute blessure ou tout dommage à la propriété résultant de l'opération d'un produit qui a été modifié par rapport à la conception originale de Savaria. Aucune personne ni aucune compagnie n'est autorisée à modifier la conception du produit sans l'autorisation écrite de Savaria.

Sous cette garantie, l'obligation de Savaria est exclusivement limitée à la réparation ou à l'échange des pièces qui font défaut pendant la période de garantie applicable.

Savaria n'assume aucune responsabilité pour les coûts ou les dommages, incluant les dommages accidentels et les conséquences des dommages. Certains états ou provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accidentels et les conséquences des dommages, auquel cas cette limitation ne s'applique pas.

Cette garantie remplace toutes les garanties publiées dans les manuels d'utilisateurs et les manuels d'installation et s'applique aux ventes réalisées après le 14 novembre 2005.

** Pour les Savaria S64, C65 et Roby, la période de garantie est de 24 mois.*

Révision août 2010